

Commentaires JANVIER 2013

En ce début d'année 2013, après une progression continue sur 5 mois, nous observons une baisse tendancielle du chômage sur l'archipel de - 2,61 %.

A la fin du mois de janvier, l'archipel compte 373 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A. L'indicateur de chômage s'élève à 11,68 % sur la base de la population active du recensement 2006.

Les hommes sont surreprésentés, conséquence de la part de demandeurs d'emploi dans le secteur de la construction. La part des femmes n'est plus que de 41,3 % du total des inscrits.

Le chômage de longue durée connaît une nouvelle période de légère augmentation. On compte fin janvier 54 demandeurs d'emploi de plus d'un an à Saint-Pierre et Miquelon.

La bonne nouvelle de ce début d'année, c'est la confirmation de la décrue du chômage des jeunes. Même s'il reste une centaine de demandeurs d'emploi de moins de 30 ans sur l'archipel, il n'en demeure pas moins que cette catégorie a perdu près d'un quart de ses effectifs en un an.

Par contre, c'est véritablement sur le problème des bas niveaux de qualification que nous devons nous interroger. Les bas niveaux de qualification (niveaux V et VI de l'Education nationale) sont toujours surreprésentés dans la demande d'emploi. C'est le développement des qualifications par une formation adaptée aux besoins du territoire qui est l'enjeu majeur pour ces publics. Plus des $\frac{3}{4}$ des inscrits sont concernés et le risque qu'ils viennent alimenter la part des chômeurs de longue durée reste un souci constant.

Comme en décembre, c'est encore par grands secteurs d'activité, le secteur de la construction qui domine. Le volume important des demandeurs d'emploi dans le secteur du bâtiment et des travaux publics s'explique par un phénomène de saisonnalité spécifique qui fausse les données générales sur la demande d'emploi. En moyenne sur l'année ce secteur participe à hauteur de son poids dans l'économie et non pas à 31 % de la demande d'emploi comme il est constaté ici.

Les autres grands secteurs d'activité représentent respectivement 15 % (commerce), 12,8 % (services à la personne), 12,3 % (support à l'entreprise) et 7 % (hôtellerie-restauration).

Le marché du travail de janvier reste actif puisque 13 nouvelles offres ont été enregistrées en janvier et 6 offres ont pu être satisfaites. Il reste 16 offres d'emploi non pourvues à la fin du mois.

Au niveau des mesures pour l'emploi en cours, nous avons au 31 janvier 12 CUI-CAE au bénéfice de 9 structures dans le secteur non marchand et 7 CAE dans le secteur marchand.